

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE CLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX ET DES VOIES COMMUNALES A CARACTERE DE CHEMINS DE LA COMMUNE DE CABRIERES D'AIGUES

Par arrêté n°33-2018 du 28 septembre, Madame le Maire de Cabrières d'Aigues a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le classement des chemins ruraux et des voies communales à caractère de chemins.

Madame Jacqueline OTTOMBRE MERIAN en retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête sera déposé en mairie pendant 31 jours du mardi 23 octobre 2018 au jeudi 22 novembre 2018 inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (Les lundis, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et également consultables le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 12h) et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, en mairie de Cabrières d'Aigues ou par voie électronique à : mairie.cabrieres@wanadoo.fr.

Le dossier de l'enquête sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <http://www.cabrieresdaigues.com> où l'on pourra également laisser des observations sur le registre dématérialisé.

Le commissaire enquêteur recueillera, en personne dans la salle du Conseil Municipal, les observations du public, les jours et heures ci-après :

- Mardi 23 octobre 2018 de 9h à 12h
- Mercredi 31 octobre 2018 de 9h à 12h
- Jeudi 8 novembre 2018 de 14h à 17h
- Vendredi 16 novembre 2018 de 9h à 12h
- Jeudi 22 novembre 2018 de 14h à 17h

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête.